

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|---|-----------------------------|--|--|
| Nom de l'exploitant ALINE BRIDEAU | Numéro de permis 2019485 | Date d'inspection Le 17 octobre 2022 | |
| Nom de l'établissement Garderie chez Alinou | | Numéro de téléphone (506) 351-0904 | |
| Adresse 16 Paul Street Grand-Barachois NB E4P 7Y5 | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sarah MacDougall | | Titre du poste Inspecteur/Inspectrice | |

| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |
|---|--------------|--------------------------------|-------------------------------------|
| 24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (i) les nom, adresse, date de naissance et numéro d'assurance-maladie de l'enfant, | 24(1)(b)(i) | 25 août 2022 | 16 sept. 2022 |
| Commentaires : Une preuve fut envoyée à l'inspectrice. La lacune est maintenant conforme. | | | |
| 24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iv) une déclaration indiquant qu'il a lu et compris les obligations que lui imposent la Loi et le présent règlement. | 24(1)(c)(iv) | 18 août 2022 | 20 sept. 2022 |
| Commentaires : Une preuve fut envoyée à l'inspectrice. La lacune est maintenant conforme. | | | |
| 31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants. | 31(3) | 18 août 2022 | 17 oct. 2022 |
| Commentaires : L'inspectrice observe que l'escalier du module de jeu Little Tikes fut réparé. La lacune est maintenant conforme. | | | |

| |
|--|
| Commentaires généraux |
| Le ratio fut respecté lors de l'inspection de suivi. |

original signé par
Sarah MacDougall

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 20 octobre 2022

Date

original signé par
Aline Brideau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 20 octobre 2022

Date